

« La 4G au 31 décembre 2016 à Mayotte »



Ce sera un cadeau de Noël... pour 2016. Lors d'une conférence CCI en début d'année, son chiffre et la majuscule associée avaient été soufflés : la 4G arriverait bientôt à Mayotte. Depuis, ça traîne, et dans tous les DOM. Les changements d'opérateurs téléphoniques dans la zone n'ont pas arrangé les choses. Ericka Bareigts, Ibrahim Aboubacar et Thani Mohamed Soilihi ont rencontré le DG de l'Arcep.

Page 2



Santé

En attendant le Zika, la dengue nous offre une accalmie



Education

Une université pour les petits métiers et l'artisanat



Votre portail captif par

 Alter 6.com
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire informatique à Mayotte

Télécommunications

« La 4G au 31 décembre 2016 à Mayotte »



Ericka Bareigts, Ibrahim Aboubacar et Thani Mohamed rencontrent le DG de l'Arcep

Ce sera un cadeau de Noël... pour 2016. Lors d'une conférence CCI en début d'année, son chiffre et la majuscule associée avaient été soufflés : la 4G arriverait bientôt à Mayotte. Depuis, ça traîne, et dans tous les DOM. Les changements d'opérateurs téléphoniques dans la zone n'ont pas arrangé les choses. Ericka Bareigts, Ibrahim Aboubacar et Thani Mohamed Soilihi ont rencontré le DG de l'Arcep.

Succédant logiquement à la 3G, la 4G garantit un débit internet 3 fois plus rapide que la moyenne à Mayotte. Facile à comprendre : un film basse définition sera chargé en 6 heures avec le bas débit, comme c'est encore le cas dans le sud notre île, en 46 minutes en haut débit (2Mgbs) et en 56 secondes avec le très haut débit (100 Mgbs).

Les ministères de l'outre mer, de

l'économie numérique et l'Arcep (Autorité de régulation des télécommunications) avaient annoncé le lancement de candidatures dans les DOM d'ici fin juillet 2014. Depuis, plus rien. Et récemment, c'est 2017 qui avait été annoncée. Même écho du côté réunionnais. Une inégalité avec les territoires voisins, puisque la 4G est utilisable à Maurice et Madagascar.

Ce qui a incité Ericka Bareigts, présidente du conseil départemental de La Réunion, à se rendre en compagnie du député Mahorais Ibrahim Aboubacar et du sénateur Thani Mohamed Soilihi, à Paris pour rencontrer ce 16 décembre Christian Guenod, le Conseiller de la Secrétaire d'Etat chargée du numérique, lors d'une réunion sur l'« Encadrement des tarifs d'appel mobile entre l'outre-mer et la métropole et l'attribution des licences 4G ». Une rencontre en présence de Benoît Loutrel, Di-

recteur général de l'ARCEP pour évoquer l'attribution des fréquences 4G en Outre-mer et des frais d'itinérance.

Une troisième entité face à Orange et SFR

« En outre-mer, la 4G s'implantera dès juin 2016, et en décembre à Mayotte », rapporte le sénateur Thani Mohamed au JDM.

C'est un problème de concurrence qui freine chez nous, l'Arcep ne voulant pas d'un seul duopole Orange-SRR (SFR). Le rachat en cours d'Outre-mer télécom par le groupe Hiridjee (qui contrôle l'opérateur malgache Telma), ne serait pas une garantie suffisante, et une nouvelle entité pourrait sortir des cartons.

D'autre part, les bandes de fréquence sont moins larges qu'en métropole, des investissements sont nécessaires, notamment en débit montant, pour les envois de fichiers.

La contrainte du roaming (l'itinérance) a été abordée, qui surfacture les ultramarins qui consomme leur forfait en métropole : « l'amendement mettant fin au roaming a été voté par le Parlement. D'ici janvier 2016 (donc dans quelques jours, ndlr...), les opérateurs devront s'organiser pour y mettre fin », explique le sénateur mahorais.

Anne Perzo-Lafond

LE JDM

Santé

En attendant le Zika, la dengue nous offre une accalmie



L'Aedes albopictus qui véhicule la dengue et le chikungunya (Crédits photo : ARS OI)

Alors que les spécialistes attendent les 1ers cas du virus Zika dans notre région dans les semaines qui viennent, la dengue se montre particulièrement calme en ce début de saison des pluies à Mayotte. L'OMS publie une étude sur son expansion phénoménale dans le monde.

L'information est difficile à croire : avant 1970, les épidémies de dengue sévère n'avaient frappé que neuf pays dans le monde. Près d'un demi-siècle plus tard, la maladie est présente dans l'ensemble des zones tropicales et même au-delà. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui vient de lui consacrer une étude

constate que «l'incidence de la dengue a progressé de manière spectaculaire dans le monde entier au cours des dernières décennies» alors que le nombre de cas est largement «sous-notifié», estime l'institution.

Transmise par les piqûres de moustiques Aedes infectés, la dengue provoque des symptômes comparables à la grippe. On la surnomme parfois le «petit palu» et il faut tout de même s'en méfier car dans sa forme sévère, elle peut entraîner la mort. Si la maladie poursuit son expansion planétaire, c'est que son vecteur, le fameux moustique Aedes Aegypti ou Albopictus, continue de s'installer

dans de nouvelles zones.

L'OMS estime à 390 millions les cas de dengue chaque année dont 96 millions présenteraient des manifestations cliniques, quelle que soit la gravité de la maladie. Au total, 3,9 milliards de personnes, dans 128 pays, sont exposées à l'infection par les virus de la dengue... dont les Mahorais.

Les zones les plus concernées peuvent maintenant compter sur le 1er vaccin du genre mis au point par le laboratoire français Sanofi-Pasteur. Il débute sa commercialisation et le Mexique et les Philippines sont les premiers pays à le proposer.

Le Zika attendu

Car la dengue est devenue endémique dans plus de 100 pays et territoires dont Mayotte même si elle se fait assez discrète actuellement chez nous. Après une petite épidémie en 2014 –probablement contenue grâce aux efforts reconnus de l'ARS- le nombre de cas retrouve ses moyennes: une quasi absence de malades pendant la saison sèche et quelques cas importés voire autochtones pendant la saison humide. Actuellement, la maladie est absente des recherches effectuées sur les cas suspects au CHM, à tel point que le dernier patient diagnostiqué remonte à près de 4 mois.

Mais déjà, les regards sont captés par un autre virus, dont les effets sont assez proches même s'ils sont plus marqués et avec des éruptions de boutons en plus : le zika. Il promet de battre tous les records de propagation à l'échelle du globe. Lui aussi se transmet par les moustiques et il semblerait qu'une transmission sexuelle ait

été mise en évidence.

Il a lourdement frappé la Polynésie française et plus largement l'ensemble du Pacifique il y a quelques mois. Il vient d'être signalé au Brésil, en Guyane et dans les Antilles. Sera-t-il bientôt dans l'océan Indien ? Il y a de fortes chances. A La Réunion, on commence à le rechercher sur des cas très ciblés. A Mayotte, l'ARS n'a pas encore pris sa décision. Car si ce diagnostic est utile pour connaître la diffusion de la maladie, il a un coût qui n'est pas négligeable. Probablement un peu plus de 10.000 euros s'il était mis en œuvre à Mayotte (avec un nombre de cas recherché dans la moyenne).

Si l'investissement serait donc utile pour la connaissance, mais il ne le serait peut-être pas pour les patients. Car son diagnostic n'a le plus souvent pas d'influence sur le traitement : il n'y en a pas ! Comme la grippe, paracétamol et repos sont les meilleurs remèdes pour les formes les plus courantes.

La dengue se serait-elle placée en veille pour faire honneur à son nouveau cousin ? Réponse à Mayotte dans quelques semaines.

RR



Education

Une université pour les petits métiers et l'artisanat



Les premiers CAP bouchers à Mayotte

L'Université régionale des Métiers de l'Artisanat est en train de voir le jour. Tranquillement... Un peu trop d'ailleurs pour le bouillonnant Jean-Denis Larroze, Secrétaire général de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, qui en exposait les motifs mardi dernier dans l'hôtel consulaire.

Tenir le répertoire des métiers, c'est une des grandes tâches de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA). A Mayotte, 2.965 entreprises artisanales sont répertoriées, dont 47% dans le Bâtiment, 30% pour les services, dont les taxis, le reste se partageant entre l'alimentation (boulanger, boucher, pâtissier) et la fabrication (bijoux, etc.).

Une proportion qui n'est pas

logique pour Jean-Denis Larroze : « il n'y a aucun boucher sur l'île et seulement deux poissonniers. » Pour une île qui doit miser sur son lagon, c'est en effet paradoxal. Surtout, les ventes se font encore à la sauvette, même si les glacières ont fleuri sur les bords des routes, l'objectif est donc de structurer tout ça, « et d'aider les jeunes à trouver leur voie. »

Les premiers bouchers salariés

Et à l'écouter, il n'aime pas attendre des solutions qui viendront demain : « L'Education nationale nous a expliqué qu'il fallait 3 ans pour ouvrir une formation de boucher. Nous avons mis 3 mois, et les résultats sont là, avec des jeunes bouchers employés dans des grands groupes de métropoles et qui gagnent au minimum 1.800

euros par mois. »

La CMA a voulu pousser plus loin cette réussite de son Centre de formation des Hauts Vallons ouvert en 2009. Depuis 2015, l'Université régionale des Métiers de l'Artisanat a été créée : « Elle permet de former des artisans, des apprentis, de disposer d'un Centre de recherche, et propose d'externaliser les formations vers Anjouan ou Diana (Madagascar). »

Le conseil départemental se fait attendre

Car tout n'est pas encore bouclé comme nous l'explique Soulaimana Salimé, 1er Vice-président de la CMA : « L'Etat nous a versé 272.000 euros, soit 55% des besoins, mais nous attendons toujours l'accompagnement du conseil départemental qui n'a pas encore délibéré... »

Comme le rajoute Jean-Denis Larroze, « ce qui manque à Mayotte, ce ne sont pas les idées, mais la volonté d'aller vite et souvent, l'argent. » Il prend l'exemple d'un CAP qui couture deux fois moins cher que dans l'Education nationale, en partie parce que les contraintes ne sont pas les mêmes, « du coup, nous finançons deux jeunes au lieu d'un seul. »

Couture chez Hugo Boss

L'objectif de la CMA est de former des jeunes diplômés et mobiles, « deux atouts quand on est au chômage et parce qu'on ne pourra pas créer autant d'emploi qu'il y a de jeunes sur l'île. »

Ce sont plusieurs CAP qui seront donc lancés en 2016, en

plus du CAP boucher, puisqu'il permettront de former des poissonniers, « pour être employé de marée ou commis poissonnier », des boulangers-pâtissiers, « axé sur la fabrication du pain, des viennoiseries et des desserts », des CAP de Couture-Flou, « qui apprendront la construction et la réalisation de vêtements souples et déstructurés », et qui partiront en formation pratique à Antsirabé dans les ateliers d'Hugo Boss, et le CAP Charcutier-Traiteur, « qui transforme la viande et confectionne des produits crus ou cuits pour une consommation différée. »

Il a également l'ambition de lancer une pépinière d'entreprise, « pour laquelle nous avons déposé un dossier ficelé pour accès aux fonds européens en août, resté sans réponse. »

Anne Perzo-Lafond

LE JDM

- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Faits divers

Maoulida et Noël: accident, braquages ou recels... Pas de trêve pour les gendarmes de Mayotte

Un accident avec disparition de la moto, des agressions entre voisins ou par des groupes de jeunes, ou encore une tentative pour faire disparaître de la marchandise volée, la combinaison de Maoulida et Noël n'a pas été si calme. Retour sur quelques opérations menées par les gendarmes dans notre département.

La soirée et la nuit du 24 au 25 décembre n'a pas été de tout repos pour les gendarmes qui ont été contraints de multiplier les interventions dans notre département. Peu avant 19 heures, à Bandrélé, les forces de l'ordre se sont rendues sur un accident de la route. Apparemment, la victime serait tombée seule de son scooter et souffre d'une fracture à la mâchoire.

L'homme est évacué par les pompiers de Mramadoudou... Mais un élément va devoir être éclairci : sur les lieux, le casque et le scooter ont disparu. Dès qu'elle sera en mesure de parler, la victime va devoir préciser aux gendarmes le déroulement des faits.

Un peu plus tard, vers 19h30 à Dembéri, une bande de 10 jeunes s'en est pris à un petit camion qui transportait du riz. Non seulement ils ont pris la cargaison, mais ils ont frappé le chauffeur qui a une belle bosse au niveau du visage à l'arrivée des gendarmes. Deux autres passagers du camion sont également blessés. Les pompiers s'occupent d'eux avant de les

conduire au CHM. Le groupe de jeunes assaillants s'est dispersé dans la nature dès l'arrivée du véhicule de gendarmerie.

Des lumières suspectes dans la brousse

Vers 23h30, l'intervention porte sur un différend entre voisins à Chirongui, des échanges verbaux qui tournent à la dégradation de biens. Mais à cette heure-là, c'est surtout la tentative de vol d'un deux-roues par 5 jeunes cagoulés qui va les mobiliser. Un homme est pris à partie au carrefour de Coconi par un groupe de jeunes armés de bâtons qui veut lui prendre avec son engin. Là encore, la venue des gendarmes met un terme aux événements.

Enfin, la nuit était déjà bien avancée lorsqu'une patrouille tombe sur une voiture en cours de chargement d'objets qui n'appartiennent pas forcément aux individus qui les manipulent. Entre Iloni et Hajangua, vers 2h45 du matin, les phares d'un véhicule dans la végétation intriguent les gendarmes qui décident de remonter une piste vers une plantation de bananiers. Ils vont y être accueillis par des jets de projectiles lancés par 4 ou 5 individus qui viennent d'être surpris en train de charger un Kangoo avec différents matériels : tablette, hifi, sabres, vêtements... Si les individus disparaissent dans la brousse, les équipements sont saisis. Il ne reste plus qu'à les associer à d'éventuelles plaintes pour retrouver leur véritable propriétaire.

RR

Fait divers

Un fundi d'école coranique mis en examen pour agressions sexuelles



Une grille de la maison d'arrêt de Majicavo (photo d'archive)

Un fundi d'école coranique avait été arrêté pour les plaintes de plusieurs familles. Il est en détention préventive à Majicavo depuis la semaine dernière.

A la suite de la plainte des parents de jeunes filles de l'école coranique de Tsoundzou 2, celui-ci a été interpellé puis présenté au parquet qui a ouvert une information judiciaire le 23 décembre 2015.

Cet homme âgé de 34 ans qui a exercé son droit au silence, devant les enquêteurs puis devant le juge d'instruction, est mis en cause par 9 victimes âgées de 7 à 13 ans, dont les examens médicaux confirment, pour plusieurs d'entre elles, qu'elles ont été victimes d'atteintes sexuelles.

Il a été mis en examen des chefs de viol sur mineures de moins de quinze ans, par personne ayant autorité sur les victimes, il a ensuite été présenté au juge des libertés et de la détention et incarcéré à la maison d'arrêt de

Majicavo.

L'enquête se poursuit pour rechercher d'autres victimes éventuelles. Le parquet invite tous les parents dont les enfants ont fréquenté l'école coranique de Tsoundzou 2 ces dernières années et révèleraient avoir été victimes d'attouchements, à contacter au plus vite le commissariat de police de Mamoudzou.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.